

BULLETIN MUNICIPAL N°182**Réunion du Conseil Municipal
du 28 avril 2026**

Personnes présentes, tous les membres en exercice à l'exception de Madame Anaïs BEAUGRAND qui a donné pouvoir à Madame Anne-Charlotte LECLERCQ, Madame Maud COLIN qui a donné pouvoir à Monsieur Mickaël DECHERF et Monsieur Geoffrey LEDOUX.

Secrétaire de séance : Madame Aurore POLLET

Délibération pour proposition de membres pour la CCID

Madame le Maire informe l'assemblée que les membres de la Commission Communale des Impôts Directs doivent être renouvelés à la suite des dernières élections municipales. La Direction Départementale des Finances Publiques nous demande de fournir les noms et coordonnées de 24 personnes, parmi lesquelles elle choisira 6 personnes en titulaires et 6 personnes en suppléants.

Madame le Maire procède à l'énumération des personnes choisies pour postuler à cette commission :

- VALQUE Bruno
 - DECOUFOUR Antoine
- POLLET Aurore
 - LEDOUX Geoffrey
- DEVYNCK Romain
 - HUGON Delphine
- COOLOS Stéphanie
 - BERLY Angélique
- DESBARBIEUX Patrick
 - POURE Jean-Michel
- LARUE Hubert
 - LARUE Etienne

- BERLY Gabriel
 - HEMBERT Christophe
- WAGUET Patrick
 - DECHERF Mickaël
- BOYEZ François
 - MAHIEU Perrine
- LERICHE William
 - THOMAS Claude
- ARCHALOUS Claudie
 - COLIN Maud
- DECLEMY Patrice
 - LACROIX Emmanuel

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la transmission de cette liste.

Délibération pour vote du Budget Primitif 2026

Madame le Maire rappelle que le Budget Primitif 2026 tient compte des demandes relayées lors du débat d'orientation budgétaire du 31 mars dernier.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 608.845,21 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 211.232,83 €.

Cette année, les travaux de voiries auront lieu sur la route du Val (tronçon west-yeuse, 1ère phase), une demande de financement a été sollicitée au Département, nous aurons les résultats fin juin. Les travaux sont prévus en juillet, vous serez informés des dates de travaux sur la voie à une date ultérieure.

Concernant la rue de l'abbé Duchâteau, des places de stationnement seront formalisées, ainsi que sur le parking donnant accès au presbytère.

La création de jeux au sol dans la cour de l'école est encore en projet, de même que la création d'un potager.

Le diagnostic pour l'église devrait être lancé cette année, des réparations d'attente ont été réalisées.

Des travaux de réparation à la salle du Bois Clet ainsi qu'au presbytère ont également été effectués.

Un budget est prévu pour du mobilier urbain et des illuminations supplémentaires.

Questions diverses

- Madame le Maire informe le conseil que la mairie a reçu pendant les vacances le courrier de l'éducation nationale confirmant la fermeture d'une classe de primaire au sein de l'école des lilas à la rentrée de septembre 2026.
- Madame le Maire propose d'ouvrir la cantine aux personnes bénéficiaires du colis des aînés, ainsi qu'à leur conjoint, pour une expérience intergénérationnelle. 2 dates sont proposées : le mardi 23 juin et le jeudi 25 juin. Le tarif sera de 3€ (comme pour les enfants) et la réservation sera à faire en mairie avant le 06 juin avec un paiement en espèces. Le nombre de places est limité à 15. Les modalités sont jointes en annexe de ce compte-rendu.
- Monsieur Olivier LARUE demande la possibilité de mettre un dos d'âne au niveau de sa ferme car les véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse, que ce soit en entrée ou en sortie du village. Après discussion, une expérimentation sera réalisée avec des chicanes et l'aide du Département. Monsieur François BOYEZ aura la charge de ce dossier et réunira sa commission sécurité et sureté et la commission voiries dès l'obtention des résultats.
- Un numéro d'astreinte est mis en place afin que les administrés puissent joindre la municipalité lors des urgences et en dehors de heures d'ouverture de la mairie. L'interlocuteur sera Madame le

Maire ou un des adjoints. Un flyer est joint à ce compte-rendu avec un rappel des horaires et des coordonnées de la mairie.

- Rappel sur les règles de civisme en ce début de période estivale.

De nombreux administrés se plaignent d'abolements de chiens incessants et de chiens errants et / ou mordants, de bruits de travaux même le dimanche, de tapage nocturne...

Merci à chacun de respecter la tranquillité des autres et de veiller à respecter des règles de bon voisinage.

En règle générale et pour préserver les relations de voisinage :

→ on évite le bruit :

- **du lundi au samedi avant 7h, entre 12h et 14h et après 22h**

- **le dimanche avant 10h et après 12h.**

→ on tient son chien en laisse à l'extérieur de son habitation

Il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles !



- Pour la ducasse-brocante du 10 mai 2026, il serait bien que les caniveaux du centre du village soient propres, merci à tous de veiller à leur entretien.